

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 16 (1871)
Heft: 11

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BIBLIOGRAPHIE.

DER KRIEG UM DIE RHEINGRENZE 1870-1871 von W. Rustow.

La 5^e livraison de cet excellent ouvrage a paru récemment ; elle va jusqu'à l'installation du gouvernement Thiers et est accompagnée d'une belle carte des opérations dans l'Ouest et d'une autre des environs de Paris. La campagne de l'Est fera l'objet de la 6^e et dernière livraison, qui paraîtra sous peu.

TROIS SEMAINES A PARIS, A METZ ET BELFORT par le lieutenant-colonel fédéral d'artillerie L. de Perrot. 1 brochure in-8°, Frauenfeld 1871.

Au retour d'une récente excursion militaire en France, où il a vu beaucoup de choses intéressantes et instructives, l'auteur a publié cette brochure pour faire profiter les officiers et les autorités suisses de ses expériences personnelles. On doit le remercier de ce nouveau travail, où de salutaires avis sont mêlés à de précieux renseignements. Nous ferons connaître plus tard quelques-uns de ces derniers. En attendant nous féliciterons l'auteur d'être revenu, par les lumières de l'histoire, des idées de centralisation de l'instruction de l'infanterie suisse qu'il préconisait l'an dernier encore. Cela prouve une fois de plus la parfaite sincérité et le zèle consciencieux que notre studieux camarade met dans toutes ses recherches. Ami éclairé et convaincu du progrès, il ne le croit pas nécessairement lié à la centralisation, et il montre au contraire que le côté fort des armées allemandes se trouve dans les grandes compétences dont jouissent tous les chefs de corps et d'administrations.

Quattro discorsi ai miei colleghi sulle condizioni dell'esercito italiano (quatre discours à mes collègues sur les conditions de l'armée italienne) est le titre d'un volume que vient de publier le général La Marmora à propos de la nouvelle loi de M. Ricotti, ministre de la guerre, sur la réorganisation militaire. Cette publication est l'événement du jour et elle est l'objet d'appréciations diverses ; les uns la louent sans restriction, les autres ne lui ménagent aucune critique....

Mais, ainsi qu'il arrive d'ordinaire, les louanges comme les critiques dont cette publication est l'objet me paraissent également exagérées. J'ai parcouru ces 250 pages et j'y ai rencontré, à côté de vérités incontestables, beaucoup de lieux communs, non sans un mélange de gros sel qui n'a rien d'attique. Le livre de M. La Marmora n'en est pas moins destiné à produire quelque impression, une grande impression même, sur les députés en général et en particulier sur la commission chargée du rapport concernant le projet Ricotti ; il modifiera sans doute bien des opinions déjà formées et il en formera beaucoup d'autres. Je ne crois pourtant pas qu'il ait tout le succès qu'en attend son auteur, c'est-à-dire qu'il amène le rejet de la loi que la Chambre étudie et qui a déjà obtenu l'approbation du Sénat....

L'Italie dit que le rapport officiel sur la campagne de 1866 en Italie, rédigé par notre état-major doit paraître bientôt. Il en est temps.

(*Journal de Genève*).

SUR LE COMMISSARIAT DES GUERRES.

La circulaire suivante a été adressée à divers officiers :

Monsieur et cher camarade,

La dernière mise sur pied de troupes pour l'occupation de nos frontières, et dont vous faisiez partie, vous aura révélé bien des lacunes dans nos règlements sur l'administration militaire. Vous aurez pu vous convaincre par votre propre